

la méthode actuelle de taxer le terrain, surtout le terrain vague est, de l'avis de vos commissaires, digne de considération. Il est évident que la spéculation sur les terrains, leur détention de tout usage et le monopole établi sur tous ceux qui seraient convenables à des fins d'habitation et de jardinage, entraînent des conditions préjudiciables tant à la communauté qu'aux gens à moyens limités. De plus, les valeurs foncières sont particulièrement le résultat de l'accroissement de la population et des dépenses publiques, tandis que les problèmes sociaux augmentent grandement au fur et à mesure que la population se centralise et que le soulagement de la pauvreté urbaine exige de fortes dépenses de sources tant publiques que particulières. Il semblerait à la fois juste et désirable que toute valeur produite par la croissance des communautés soit profitable à celle-ci pour décharger leurs responsabilités. Sagement appliquée, une telle politique n'implique aucune injustice à l'égard des propriétaires de terrains détenus pour fins légitimes; et les bienfaits qui résulteraient de l'acquisition et d'une plus grande utilisation de terrain par les salariés, justifient l'adoption de mesures propres à atteindre ces fins le plus tôt possible."

Règlement de construction et d'habitation

Terrains de jeux, habitation, transport, réforme de l'impôt foncier, développement de terrain suburbain, tout cela est inclus dans l'aménagement de ville et de cité. La base de tous ces objets se trouve, par conséquent, dans la mise en vigueur d'une juste loi concernant l'Aménagement de ville. Ce ne sont pas des sujets distincts à considérer; tous sont également rattachés aux conditions d'existence de nos citoyens. C'est le but de la Toronto Housing Company d'aider chacun de ces mouvements, car tous affectent également le *home-life* auquel nous sommes intéressés.